

Règles pour la publication de commentaires sur le site info de la RTBF

Favorisant l'échange d'idées et d'opinions dans un esprit pluraliste, d'ouverture et de respect mutuel, la RTBF suscite votre opinion, notamment en vous donnant l'occasion de réagir aux articles publiés sur ses sites. Même si la RTBF estime qu'un commentaire assumé présente davantage de valeur, vos réactions peuvent rester anonymes. Nous demandons toutefois aux utilisateurs de nos sites de respecter quelques règles, qui sont grosso modo celles de tout débat démocratique :

- Efforcez-vous de formuler votre avis de la manière la plus concise possible, avec des exemples et/ou arguments clairs. Vous serez parfois en désaccord total avec d'autres participants. Discutez toujours les arguments, et non la personnalité de l'autre participant.
- La RTBF se réserve le droit de refuser des réactions si celles-ci n'apportent aucune contribution au débat. La décision de refus constitue la compétence unique de la RTBF.
- La publication en ligne d'une réaction n'implique aucune approbation de la RTBF quant à son contenu. L'avis rédigé reste publié pour le compte de son auteur.
- Les discussions portent sur des sujets déterminés. Veuillez ne pas vous écarter du sujet de la discussion.
- Vous ne pouvez pas utiliser une autre langue que le français.
- Les discussions ont lieu sous forme de texte : l'attitude et les expressions du visage restent invisibles. C'est pourquoi des propos qui seraient perçus comme amusants dans une discussion orale seront peut-être perçus comme offensants lorsque les interlocuteurs ne se voient pas. Maniez donc l'ironie et l'humour avec précaution.
- Soyez conscient du fait que ce que vous écrivez sous l'effet d'une impulsion peut être lu encore longtemps après. Prenez donc le temps de la réflexion avant de réagir et de rendre public votre sentiment.
- Ne publiez pas de mot de passe, de numéro de carte de crédit ou toute autre information susceptible de faire l'objet d'un usage délictueux.
- Les messages à caractère publicitaire ou promotionnel sont prohibés, de même que la propagande politique ou syndicale.
- En cas de contestation, vous pouvez vous adresser à notre service de médiation : mediation@rtbf.be

Pour rappel, sont en outre interdits et punissables par la loi:

- La violation de la propriété intellectuelle.
- Le racisme, la xénophobie, le négationnisme et la discrimination (ou leur promotion).
- La dénonciation calomnieuse, la diffamation, le détournement du nom ou de l'image d'autrui, l'abus de confiance.
- Le piratage informatique ou la tentative de piratage.
- L'outrage aux mœurs publiques, la publication d'images à caractère pornographique, la pédophilie et l'offre publique de services de prostitution ou d'escorte.

Il est interdit de troubler l'ordre public sur les sites web de la RTBF. Ceci implique que le spamming, l'envoi non sollicité de publicités à travers des messages privés ou publics, le rechargement répété et injustifié de pages, le flooding ou le placement de textes exagérément longs, etc., sont susceptibles de poursuite en justice.

Les messages postés sur les sites de la RTBF tombent sous l'application de la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée.